

Flash – 50 ans d'insémination artificielle – l'IA hier et aujourd'hui (3^e partie)

Débuts cahoteux pour la FSIA

La Fédération suisse pour l'insémination artificielle a vu le jour en 1960. Cependant, les débuts de l'organisation d'IA, officiellement reconnue par le Conseil fédéral, furent tout sauf simples. Le président et le directeur de cette Fédération suisse pour l'insémination artificielle, née sous la contrainte et hétérogène du point de vue des intérêts, eurent toutes les peines imaginables à amener les partenaires à suivre une ligne de conduite uniforme. Les représentants des Fédérations d'élevage, fortement influencés par les éleveurs de taureaux, voyaient de grands inconvénients dans cette nouvelle méthode d'élevage. A l'opposé, les représentants de la Communauté suisse de travail pour l'insémination artificielle auraient préféré carrément interdire la monte naturelle. Selon leurs convictions respectives, les représentants des cantons prirent position pour l'un ou l'autre. Heureusement, le marché a réglé les vives discussions à sa manière. En effet, de plus en plus d'agriculteurs étaient convaincus des avantages de l'IA, après une courte phase d'essai déjà. Pour cette raison, il s'agissait alors de créer rapidement une organisation bien opérationnelle, pour toute la Suisse, à partir des trois centres d'insémination existants.

Prêt sans intérêt d'un montant de 20 millions

Le Conseil fédéral a mis sous toit une concession ainsi qu'un prêt sans intérêt, d'un montant de 20 millions de francs, pour la construction de nouvelles structures. Cependant, les centres d'insémination existants continuaient, au début, à travailler comme jusqu'alors et s'occupaient peu de trouver une solution pour l'ensemble de la Suisse. Comme Berne et Fribourg se sont défendues contre la construction d'un nouveau centre d'insémination, celui-ci a été bâti à Pierrabot, à Neuchâtel, et ouvert en 1963. Il hébergea la gérance de la FSIA pendant plusieurs années. En 1964, le centre de Königsfelden (l'un des 3 centres existants) a été



A l'époque, les conditions étaient plus rudimentaires et le soutien technique moins sophistiqué. Ci-dessus, Jean-Louis Chollet remplit un bulletin d'insémination.

déplacé au centre de Mülligen, nouvellement construit. Le centre d'Elgg continua encore à fonctionner pendant quelques années. En 1970, il fut remplacé par le nouveau centre de Bütschwil.

Les doses de semence arrivaient par la poste

Au début, la réalisation des IA sur le terrain fut confiée surtout à des vétérinaires pratiquants intéressés. C'est sur commande que les doses de semence étaient envoyées par

Les représentants de la Communauté suisse de travail pour l'IA auraient préféré carrément interdire la monte naturelle

la poste, en courrier express. Pour cette raison, la plupart des inséminations avaient lieu l'après-midi. En 1965, la technique du traitement et du conditionnement de la semence avait suffisamment progressé pour que l'on pût passer de

manière routinière à la semence congelée. La congélation permettait le stockage longue durée de la semence et créait la condition essentielle pour un testage par la descendance efficace. L'intérêt pour l'IA ne cessa d'augmenter.

En 1965, quelque mille inséminations premières furent effectuées en Suisse. En 1971, il y en eut déjà 390'000. Les vétérinaires ne purent pas faire face à cette ruée. De plus, le maniement du contenant d'insémination avec de l'azote liquide n'était pas donné à tout le monde. De nouvelles solutions ont dû être recherchées.

Premier inséminateur en Suisse

Avec l'autorisation de l'Office fédéral de l'agriculture et de l'Office vétérinaire fédéral, des «amateurs» furent formés comme techniciens inséminateurs, d'abord en Suisse romande, puis dans le reste de la Suisse. C'est ainsi que la profession de technicien inséminateur est née en Suisse, bien que les formations étaient suivies, déjà à l'époque, en France et en Allemagne.

Avec la hausse du nombre d'inséminateurs et la mise en application stricte du testage, une organisation claire du service d'insémination devenait indispensable. Au début des années septante, des vétérinaires et des techniciens inséminateurs furent regroupés localement en groupes et l'offre des taureaux de testage fut uniformisée à l'intérieur de ces groupes. Alors que les vétérinaires continuèrent à prendre les doses de semence en commission et à servir leurs clients de manière autonome, la commande des doses de semence et la répartition du travail furent effectuées par groupes de techniciens inséminateurs. C'est ainsi que sont nées les structures de groupes que nous connaissons et les centrales d'appel.

*Dr méd. vét. Philipp Bachmann et
Dr méd. vét. Ewald Mutter
anciens collaborateurs
de Swissgenetics*

Dans une série de 10 articles, nous illustrons l'évolution et la transformation de l'insémination artificielle, telles qu'elles sont intervenues au fil du temps. La série entière peut être consultée sous www.swissgenetics.ch.